

## PV de l'assemblée du budget du 10 juin 2020 dans la halle de gym de Montfaucon

Présences : Katia Belser, Dominic Belser, Jean-Claude Villat, Sébastien Haldimann et Martine Haldimann

Excusés : Hans-Jörg Gerber, Martial Savary et Richard Girardin

- 1) La séance est ouverte à 20h10 par le président qui confirme l'ordre du jour et demande si quelqu'un souhaite ajouter un point. Sans intervention, l'ordre du jour se déroulera comme suit :

### Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation des scrutateurs
3. Approuver le PV de l'assemblée du 20 novembre 2019
4. Comptes 2019
5. Divers et imprévus

- 2) Désignation des scrutateurs : Sébastien et Jean-Claude sont choisis.

- 3) Martine lit le PV du 20 novembre 2019 rédigé par Laetitia Villat. Sébastien demande si Yves Maître a fait sa barre. Dominic et Jean-Claude disent que ça a été fait en partie. Toutes les corvées ont été faites. Le fait d'étaler les jours a été favorable. A voir pour l'année prochaine si ce système pourrait être reconduit. En faisant de cette manière tout le monde arrive avec ses outils contrairement aux dernières années souligne Jean-Claude. Le PV est accepté à l'unanimité.

- 4) Comptes 2019

Le président donne la parole à Katia pour l'exposé et l'explication des comptes 2019. Il y a eu une augmentation de jetons de présences.

Eau et énergie : du retard a été pris dans la pose des nouveaux compteurs. Il ne reste plus que celui de Monfavergier à changer.

Matériel : grand excédent lié aux produits phytosanitaires

Entretien des pâturages : également en augmentation. Richard Montavon a facturé CHF 3085.- et le devis se montait à CHF 3000.-. Martial a déjà coupé des chardons suite au message de Katia encourageant les ayants-droits à intervenir au plus vite. Katia l'avait déjà prévenu qu'il devrait faire un effort. Il y a déjà du bon travail réalisé depuis l'année dernière. Richard Girardin a facturé CHF 1'000.- et on voit déjà un résultat encourageant sur son secteur. Jean-Claude souligne qu'il faudrait peut-être barrer le coin du bois banni. Il faudra faucher les chardons et rumex avant qu'ils ne soient en fleurs. La

possibilité des réfugiés est évoquée, mais il faudrait les accompagner et leur assurer les repas entre autre.

L'exercice se boucle sur un déficit de CHF 2'532.35

Le solde du compte au 31.12.2019 se monte à CHF 27'495.44

Frais divers : cotisation SSEA (Katia va préciser prochainement ce point)

Katia nous informe qu'il y a un retour sur le compte encranement qui concerne un montant de CHF 31.50 qui a été remboursé à Richard pour une bête morte au pâturage dans les premiers jours de l'estivage et qui n'a pas été remplacée.

Jean-Claude demande combien il y a d'argent dans la caisse. Katia explique qu'il n'y a pas de caisse.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

#### 5) Divers et imprévu

Katia signale à Martine qu'il ne faut pas oublier de convoquer aussi la commune de Montfaucon en même temps que les ayant-droit.

Katia remarque que le courrier du printemps a bien fait bouger les ayant-droits. Certains ont trouvé que le comité était sévère, mais juste.

Jean-Claude nous informe que les dates de fumure de Richard et d'Yves n'ont pas été transmises. Pour le fumier, il devrait être le moins paillé possible.

Katia évoque le quart supplémentaire de la commune ne doit pas être automatiquement chargé.

Le secteur de la croisée Montfavergier/St-Brais à été traité, mais ça repousse déjà bien.

Le secteur Contre Vernois s'améliore déjà bien. Richard Montavon proposait d'avoir quelqu'un avec lui avec une tronçonneuse quand il va broyer, pour couper directement les bois qui dérangent.

Depuis le compteur du Vernois direction St-Brais, la canalisation d'eau est hors sol à 2 endroits. Il faudrait avertir Patrick Girardin et Jean-Pierre Queloz avant qu'il n'y ait des dégâts.

Le bois part ces jours. Ce qui est vendu part, mais tout n'est pas vendu. Il faudra s'attendre à des tas de bois plus important lié aux bostryches et à la saturation des scieries. La lutte contre le bostryche est obligatoire également pour les privés. Il faudra peut-être déchiqueter et laisser en forêt. Une partie sera replantée. Le garde forestier réfléchit à la meilleure manière de sauvegarder les jeunes arbres, mais sans barrer et ainsi perdre de la surface de pâturage. Si on barre la forêt, on n'empêche pas les chevreuils d'endommager les petits arbres en croissance. Le garde forestier est favorable aux îlots. Jean-Claude met en garde quant à l'entretien à long terme de ses îlots. Il faudrait éventuellement en prévoir en-dessous de l'école parce qu'il y a déjà beaucoup de mûriers et de la roche pentue. Les bêtes n'y vont pas volontiers.

L'assemblée est levée à 21h15.